

du seigneur. Il devait jouir de ce banc à titre gratuit à perpétuité. Marchand permettait encore au curé de la future paroisse de prendre chaque année sur son habitation la quantité de vingt cordes de bois pour son chauffage à la charge de dire et célébrer à perpétuité, chaque an, au jour suivant l'octave de la fête des Rois, une basse messe de requiem pour le repos des âmes de feu Geneviève Rocheron, sa femme, du donateur et de ses descendants. Afin que cette fondation fut en mémoire perpétuelle, il en devait être fait notable mention dans les lieux où on inscrirait les bienfaiteurs de la paroisse.*

Le 27 octobre 1791, un nouveau don de vingt pieds de terre, depuis le chemin du roi jusqu'à la cime du cap qui longe le fleuve, complétait le terrain actuellement en la possession de la fabrique de Beaumont.

Ce³ dernier don fut fait par le seigneur Charles Couillard.

Les R. R. P. P, Récollets furent les premiers missionnaires qui desservirent la paroisse de Beaumont. Ces humbles religieux ont

*GREFFE CHAMBALON.--Il semble par cet acte que la paroisse Saint-Etienne de Beaumont devait d'abord s'appeler Sainte-Elisabeth. Voir aussi CARTILAU-RE DE BEAUMONT à l'Archevêché de Québec.